

de notre condition particulière comme peuple mixte. Il y aurait, cependant, moyen de les diminuer, s'il est impossible de les faire disparaître entièrement. Pour cela, il faudrait changer entièrement de tactique, car du train dont on y va, les embarras et les conflits menacent plutôt d'augmenter. Tout récemment, les Irlandais sont venus soutenir, à leur tour, qu'ils avaient droit à un portefeuille. Si cette prétention était acceptée, ce serait une source de difficultés de plus à ajouter à celles qui existent déjà. Pourtant, les Irlandais ne forment qu'une portion infime de la population, beaucoup moins de cent mille individus. Il est bien vrai que les Anglais protestants ont encore deux ministères, quoi qu'ils ne forment plus qu'un septième de la population générale, mais aussi leur prétention devient de plus en plus précaire, et on ne peut voir venir l'époque où ils seront forcés d'en rabattre, leur nombre diminuant toujours.

M. Joly, en laissant le pouvoir, à la fin du mois dernier, a fait allusion au présent état de choses, à propos des réclamations des Irlandais, et il s'est déclaré, quant à lui, contre le système actuel de représentation sectionnelle et de répartition des portefeuilles d'après des délimitations fixes. Si ce sentiment devait prévaloir, ce serait au grand avantage des premiers ministres de l'avenir. Il ne faut pas compter, toutefois, que ce soit avant longtemps, bien que notre province marche assez rapidement vers une unification presque complète de race. Et lors même que cette unification se réaliserait, les distinctions et rivalités territoriales n'en subsisteraient pas moins.

A. GÉLINAS.

## ÇA ET LÀ

Les avocats de la Couronne et du Revenu et les prévôts d'incendie, les notaires et autres employés par l'ancien gouvernement, ont été remplacés. A Montréal, M. Mousseau remplacera M. Archambault comme avocat de la Couronne, et M. Bourgoin retourne au Revenu.

\* \*

Le père de M. Sheyn, député de Québec, est mort, la semaine dernière, à l'âge de plus de cent ans. C'est de bon augure pour M. Sheyn et il doit réussir facilement à assurer sa vie. Il n'a pas besoin non plus de se presser pour être ministre ou quoique ce soit.

\* \*

Le Dr Jules Prévost, de Saint-Jérôme, qui avait accepté la candidature contre M. Chapleau, a annoncé, vendredi soir, aux orateurs et cabaleurs venus de Montréal pour le supporter, qu'il était forcé de revenir sur sa décision et de refuser la candidature. MM. Chapleau et Loranger n'auront pas d'opposition. Il n'y a que le comté de Lévis où la lutte sera, dit-on, très-sérieuse entre M. Pâquet et M. Beau-lieu.

\* \*

L'hon. M. Chapleau, formulant à Lévis le programme du nouveau gouvernement, a dit que les principaux articles de ce programme étaient : 1o. de vendre le chemin de fer du Nord au gouvernement fédéral ; 2o. d'obtenir la réparation de l'injustice faite à la province de Québec par l'arbitrage de M. Gray ; 3o. de liquider le fonds d'emprunt municipal. Nous dirons plus tard quelques mots de ce programme.

\* \*

M. Tarte, pris entre les conservateurs qui le pincent et les libéraux qui le déchirent, répond que tout ce qu'on pourra lui dire ne l'empêchera pas de blâmer M. Chapleau d'avoir négligé les conservateurs du district de Québec, mais qu'il n'en restera pas moins conservateur. L'hon. M. Pâquet ayant fait des déclarations satisfaisantes, et son adversaire étant un libéral, il dit qu'il restera neutre.

\* \*

Un correspondant du *Courrier du Ca-*

nada qui signe "Paul Petit" fait des remarques peu flatteuses pour notre orgueil national, mais pleines de vérité. Il dit que d'abord les Canadiens-français en général font plus de bruit que de besogne, parlent beaucoup et agissent peu, pendant que les Anglais, sans bruit s'organisent, travaillent et minent secrètement et discrètement notre influence. Il déplore ensuite l'indifférence de notre population pour l'instruction et l'absence d'études sérieuses chez notre jeunesse instruite.

\* \*

Les nouvelles d'Europe sont faciles à résumer. Le mouvement qui se fait en Irlande pour obliger les grands propriétaires à diminuer le prix de l'affermage des terres et pour améliorer en général la condition des fermiers, va probablement produire de bons résultats. L'Angleterre ne peut plus, comme autrefois, faire la sourde oreille aux plaintes et aux réclamations des Irlandais. C'est le bon temps pour obtenir d'elle ce que l'on veut.

On se demande si un an s'écoulera avant qu'elle ne soit forcée d'avoir recours aux armes pour s'opposer aux empiétements de la Russie dans l'Inde. On croit que l'alliance austro-prussienne qui met un obstacle à la réalisation des vues de la Russie sur la Turquie, va l'engager à diriger toute son ambition du côté de l'Inde.

L'Espagne a été rudement éprouvée par des inondations qui ont détruit une quantité énorme de propriété et fait périr plusieurs milliers de personnes.

L.-O. D.

## NOS GRAVURES

L'HON. JEAN-ADOLPHE CHAPLEAU,

premier, commissaire de l'agriculture et des travaux publics, est né à Sainte-Thérèse de Blainville, Terrebonne, le 9 novembre 1840 ; ses ancêtres, venus de la France, occupaient, autrefois, la seigneurie de Terrebonne. Il a reçu son éducation au collège de Terrebonne, et il s'est marié le 24 novembre 1874, avec Mlle Marie-Louise, fille du lieutenant-colonel King, major de brigade à Sherbrooke. Il a été reçu avocat en 1861 et nommé Conseiller de la Reine en 1873. Il a fait partie du ministère Ouimet, comme solliciteur-général, depuis le 27 février 1873 jusqu'au 8 septembre 1874. Sous le gouvernement de Boucherville, il a fait encore partie du ministère, en qualité de secrétaire-provincial et registraire ; il est entré dans le ministère le 27 janvier 1876, et a gardé cette position jusqu'au coup d'Etat. Depuis cette époque, il a occupé la position du chef de l'opposition dans la Chambre d'Assemblée.

L'HON. JOSEPH-GIBB ROBERTSON,

trésorier-provincial, est le fils de feu le Rév. James Robertson, pendant 30 ans pasteur de l'église Congrégationnelle à Stuartsfield, Aberdeenshire, en Ecosse, et plus récemment à Sherbrooke, P.Q. Il est né à Stuartsfield, et a reçu son éducation au Canada. Il épousa Mlle Mary-J. Woodward, de Sherbrooke, en 1870. Le 25 octobre 1869, il entra dans le ministère en qualité de trésorier, position qu'il a occupée jusqu'au mois de septembre 1874 ; il donna alors sa démission. Le 22 du même mois, il entra dans le cabinet de Boucherville en conservant le même portefeuille de ministre des finances jusqu'au 20 janvier 1876, lorsqu'il résigna. Depuis sa première élection, en 1867, il a toujours été élu par acclamation.

L'HON. LOUIS-ONÉSIME LORANGER,

procureur-général, est le frère de l'hon. M. Loranger, juge de la cour supérieure. Il est né à Sainte-Anne d'Yamachiche, P.Q., le 10 avril 1837, et a reçu son éducation à Montréal. Il épousa, le 3 octobre 1867, Marie-Annie-Rosalie, fille de l'hon. juge Laframboise. Il a été reçu avocat en 1858 ; il fut l'un des membres du conseil du barreau de Montréal, et échevin de cette cité jusqu'en 1870. Il est vice-président de la société Saint-Jean-Baptiste de Mont-

réal, et il était président du comité spécial chargé de l'organisation de la grande démonstration nationale de Montréal, en 1874. Il a été élu pour la première fois en 1875, et réélu aux élections générales de 1878. Il représente en Chambre le comté de Laval.

L'HON. EDMUND-JAMES FLYNN,

commissaire des terres de la Couronne, est né à Percé, chef-lieu du comté de Gaspé, le 16 novembre 1847. Ses parents, du côté paternel, sont d'origine irlandaise, et du côté maternel, ils viennent de Guernsey. Le nom de son père est James Flynn, cultivateur et commerçant, et celui de sa mère, Elizabeth Tostevin. Il a étudié au Petit-Séminaire de Québec depuis 1867 à 1869. Le 30 juin 1873, il reçut de l'Université-Laval le "degré de licencié-en-droit. avec distinction, après y avoir étudié pendant trois ans, et, le 15 septembre 1873, il fut admis au barreau de Québec. Le 15 mai 1878, il fut élevé au degré de docteur-en-droit à l'Université-Laval. Nommé en 1874, professeur de Droit romain de cette institution, il a continué : depuis cette date, à y enseigner cette branche de la science.

Depuis son admission au barreau en 1873, jusqu'en septembre 1874, il a exercé la profession d'avocat à Percé et, depuis cette dernière date à venir jusqu'à ce jour, il a pratiqué à Québec. Il épousa, le 11 mai 1875, Mlle M. Mathilde-Augustine Côté, fille d'Augustin Côté, écuyer, éditeur du *Journal de Québec*, et il fut élu par acclamation pour représenter le comté de Gaspé à l'Assemblée législative, le 29 avril 1878.—Avant cette date, il avait fait plusieurs luttes électorales.

L'HON. ÉTIENNE-THÉODORE PAQUET,

secrétaire provincial, est né à Saint-Nicholas, comté de Lévis, le 8 janvier 1850. Il a reçu son éducation au séminaire de Québec, au collège Fordham, New-York, et à l'Université Laval de Québec. M. Pâquet n'a pas encore pris femme, malgré qu'on dise qu'il y pense. Il est vice-président du *Club Canadien* de Québec, et il a été élu pour la première fois à Lévis, aux élections générales de 1875, et réélu de nouveau l'année dernière. L'hon. M. Pâquet est le neveu de Mgr Pâquet et de M. l'abbé Louis Pâquet, du Séminaire de Québec. Il est notaire de profession.

L'HON. WILLIAM-WARREN LYNCH,

solliciteur-général, est d'origine irlandaise, et il est né à Bedford, P. Q., le 30 septembre 1845. Il a reçu son éducation à l'Académie de Standbridge, à l'Université du Vermont et à l'Université McGill, et à cette dernière il remporta le prix Elizabeth Torrance, médaille d'or, aux concours de Droit romain ; il fut gradué B.C.L. en 1878. Il a été reçu avocat en juin 1868. Il représente le comté de Brome, où il est maire et préfet de comté. M. Lynch a été élu pour la première fois par acclamation aux élections générales de 1871 ; réélu par acclamation à celles de 1875 et réélu de nouveau, par acclamation, aux dernières élections générales.

L'HON. J.-J. ROSS,

président du Conseil, représente au Conseil législatif la division de Shawinigan. Il est médecin et chirurgien. Il a été membre du Conseil Exécutif et Orateur du Conseil législatif depuis le 27 février 1873 jusqu'au mois d'août 1874, lorsqu'il résigna ; il remplit de nouveau cette position depuis le 27 janvier 1876 jusqu'au renvoi d'office du ministère de Boucherville en 1878. Il fut élu député à l'Assemblée législative en 1861 et fut réélu jusqu'à l'Union, quand il fut élu membre de la Chambre des Communes. Il résigna son siège dans cette Chambre en 1867 pour entrer dans le Conseil législatif où il a toujours siégé depuis.

## Le dix-huitième Centenaire de la destruction de Pompéi.

Par une de ces splendides journées d'automne qui ajoutent un charme nouveau à la merveilleuse beauté de l'heureuse con-

trée, que le vieux Sannazar avait bien raison d'appeler "un morceau du ciel tombé sur la terre", les trains se succédant sans relâche amenaient par milliers les invités et les curieux de Naples à Pompéi, on l'on célébrait solennellement la commémoration du dix-huitième anniversaire séculaire de la terrible catastrophe de l'an 79.

Nous venions d'en lire la description si vivante, si émue que nous en a laissée Plinio le Jeune dans ses lettres. Il y parle d'abord des commotions souterraines qui l'annonçaient en la précédant ; du roulement et du mugissement effroyables de la mer ; du sombre nuage, déchiré sans cesse par de sinistres éclairs, qui enveloppait le Vésuve et tout le pays environnant ; puis de la pluie de cendre et de feu, les gémissements des hommes des femmes et des enfants qui s'enfuyaient en proie à une terreur mystérieuse, aveuglés, suffoqués par un brouillard impénétrable et brûlant. A dix-huit cents ans d'intervalle, cette scène funeste de destruction et de mort, avec ses apparitions gigantesques qui planaient autour de la montagne, nous fait encore frémir d'épouvante. Des collines de cendres s'amoncelèrent là où surgissaient au milieu de leur campagnes fertiles et riantes Pompéi, Stabie, Herculanium,—et les trois villes disparurent de la terre pour plus de seize siècles, jusqu'à ce que le hasard les fit retrouver.

Lorsque arriva la catastrophe du 24 août 79, Pompéi avait déjà éprouvé à quelques reprises, mais en 63 surtout, de terribles tremblements de terre qui révélaient la dangereuse puissance volcanique du Vésuve, près de se réveiller de son repos séculaire. Lorsque le jour funeste arriva, une épaisse pluie de cendres, qui laissa pourtant à un grand nombre d'habitants le temps de s'enfuir, couvrit la ville d'une couche de quelques pieds, sous laquelle ont trouvé la mort cinq à six cents malheureux arrêtés dans leur fuite. La pluie de cendres fut suivie d'une autre pluie bien plus épaisse de débris de pierre ponce incandescente (rapilles), qui couvrirent Pompéi jusqu'à la hauteur d'environ dix pieds. Les cendres et les rapilles se succédant encore, la couche qui la couvrait actuellement a une épaisseur d'une vingtaine de pieds.

Oubliée au moyen âge, Pompéi a vu passer à son milieu l'aqueduc établi par l'architecte Fontana en 1592, sans que cela donnât lieu à aucune recherche. Ce ne fut que cent soixante ans plus tard que les trouvailles d'un paysan attirèrent l'attention du roi Charles III, animé par les résultats des fouilles entreprises à cette époque même sur le sol d'Herculanium. Depuis 1750, les travaux, sans avoir été poussés avec une ardeur excessive par les Bourbons de Naples, ont pourtant toujours été continués. Le gouvernement de Murat avait, il est vrai, fait une trop courte exception à cette lenteur nonchalante, et c'est à lui qu'on est redevable de la découverte de l'enceinte de la ville, du grand Forum, de la voie des Tombeaux et d'une foule de maisons particulières. Après les événements de 1860, le nouveau régime a exercé ici comme ailleurs son heureuse et vivifiante influence ; le gouvernement italien, quoique dans des conditions assez difficiles, a pourtant alloué quelques sommes aux fouilles qui, grâce à l'intelligente direction du sénateur Fiorelli, ont donné les résultats les plus satisfaisants.

Les recherches et les visites à la fête du 23 ont eu lieu dans trois "îles" de la IXe région ; les endroits fouillés ont été au nombre de dix, assez bien choisis pour que la foule de curieux pût jouir du spectacle. Partout on a fouillé trois ou quatre chambres, ce qui donne un total d'environ trente chambres pour la journée. Les meilleurs résultats ont été obtenus dans la quatrième boutique de l'île, qui se trouve à l'ouest de la cinquième : on y trouva des objets en marbre, en bronze, en fer ou en verre, des terres cuites, des comestibles et des squelettes, dont quatre étaient sur le même point et trois un peu plus loin.